

## LES UC DE LA FORMATION DES JEUNES :

### UC 1 : ÊTRE CAPABLE DE CONSTRUIRE LA STRATEGIE D'UNE ORGANISATION DU SECTEUR TENNIS

- C 1.1-Préparer la prise de décision en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers des publics
- C 1.2-Élaborer un projet de développement en lien avec les spécificités des publics impliqués
- C 1.3-Mobiliser les instances dirigeantes en tenant compte des particularités des interlocuteurs impliqués

Veille au respect des objectifs, des valeurs et des méthodes de la structure de tennis dans une perspective éducative et intégrative.

Formalise un projet de développement en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers des publics impliqués.

Élabore des dossiers de financement

Mobilise les ressources internes dans la préparation d'un projet de développement en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous.

Anime une démarche d'ingénierie de projet en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous.

Transmet l'information nécessaire à la prise de décision en adaptant les modalités de communication aux singularités de ses interlocuteurs.

Prépare les travaux des assemblées décisionnelles en adaptant les modalités et outils de communication aux singularités de ses interlocuteurs.

## UC 2 : ÊTRE CAPABLE DE GERER LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES D'UNE ORGANISATION DU SECTEUR TENNIS

- C 2.1-Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous afin de répondre aux caractéristiques et besoins singuliers des publics
- C 2.2-Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur
- C 2.3-Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et les outils aux singularités de chacun

Conçoit une stratégie de développement des ressources humaines.

Anticipe l'évolution des besoins en personnel au regard de la prise en compte de leurs caractéristiques spécifiques et de celles des publics.

Négocie le plan de formation du personnel en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chaque membre de l'équipe afin de répondre aux problématiques des publics.

Gère les relations sociales au sein de la structure de tennis en veillant à respecter l'intégration de tous.

Contrôle la gestion administrative du personnel.

Procède à l'évaluation des personnels en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun.

Établit les budgets prévisionnels et les dossiers de financement  
Organise le fonctionnement financier de la structure de tennis.

Négocie avec les prestataires de la structure de tennis  
Contrôle les différentes procédures d'exécution budgétaire.

Évalue la pertinence des modes de fonctionnement de la structure de tennis en lien avec les spécificités des publics impliqués, acteurs et pratiquants.

## UC 3 : ETRE CAPABLE DE DIRIGER UN SYSTEME D'ENTRAINEMENT EN TENNIS

- C 3.1-Concevoir le plan de performance sportive en tennis en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap
- C 3.2-Planifier la préparation de la performance sportive en tennis à partir des caractéristiques spécifiques et des objectifs des pratiquants
- C 3.3-Accompagner l'athlète vers l'optimisation de la performance en tennis en tenant compte de ses caractéristiques singulières
- C 3.4-Conduire l'évaluation du projet de la performance en tennis adapté aux caractéristiques et besoins de chacun
- C 3.5-Organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels en tennis en prenant en compte les caractéristiques singulières et les besoins des publics impliqués

OI 311 EC d'analyser les facteurs de la performance en tennis.

OI 312 EC de concevoir les critères et l'organisation de la détection des jeunes.

OI 313 EC de concevoir un système d'entraînement adapté à la structure.

Analyse les facteurs de la performance sportive en tennis en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués.

Définit les objectifs de performance à court, moyen et long terme en tennis adaptés aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés.

Choisit les indicateurs de réussite intermédiaire adaptés au niveau de progression et aux singularités des pratiquants.

Définit une politique de détection des jeunes joueurs de tennis en veillant à respecter l'intégration de tous.

Organise les échanges de pratique avec une équipe technique de tennis.

Organise la cohérence entre les différents temps de la préparation de la performance sportive en tennis.

Définit les axes de la préparation physique des joueurs de tennis en lien avec leurs caractéristiques singulières.

Définit les axes de la préparation mentale des joueurs de tennis en lien avec leurs caractéristiques singulières

Conçoit une politique de suivi social et professionnel des joueurs de tennis en tenant compte de leurs besoins particuliers.

Dirige l'entraînement en tennis en tenant compte des caractéristiques singulières des différents publics.

Veille au respect des différents protocoles de travail établis afin de répondre aux objectifs et aux besoins particuliers de chaque pratiquant.

Encadre les joueurs de tennis dans le cadre de la compétition en prenant en compte la singularité de chacun.

Analyse le comportement des joueurs de tennis pendant la compétition en prenant en compte la singularité de chacun.

Met en œuvre des médiations d'ordre stratégique, technique, physique ou relationnel adaptées aux spécificités des publics encadrés.

Gère la relation avec les médias.

Formalise les bilans sportifs en tennis en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux singularités des joueurs.

Analyse les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés.

Propose aux instances dirigeantes de nouvelles perspectives de développement selon une logique inclusive.

Conçoit des actions de formation adaptées aux besoins des réseaux professionnels du club ou de la structure de Tennis.

Coordonne la mise en œuvre des actions de formation décidées en prenant compte des caractéristiques singulières des publics impliqués.

Anime des actions de formation en tennis en adaptant les démarches et les outils pédagogiques aux singularités de chacun.

Participe aux échanges professionnels dans le cadre de formation de formateurs en tennis en veillant au respect de l'intégration de tous.

Évalue des actions de formations en tennis notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun

## UC 4 : ETRE CAPABLE D'ENCADRER LE TENNIS EN SECURITE (VALIDE POUR CEUX QUI ONT LE DE)

Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en tennis.

Explicite les différents éléments de la démonstration technique en tennis en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants.

Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité.

Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique du tennis pour le joueur en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques).

Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en tennis en prenant en compte les singularités du pratiquant.

Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique du tennis.

Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du tennis et au milieu dans lequel il se pratique.

Assure la sécurité passive des équipements de tennis.

Prévient les comportements à risque en tennis.

Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables.

.